



DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2020-2021

Validées au Comité Directeur du 29.05.2020

DISPOSITIONS FINANCIÈRES FÉDÉRALES

Paiement au Comité Départemental Loire Basketball –
BP90144 – 42012 ST ETIENNE CEDEX 02

RÉAFFILIATION STRUCTURE DE MOINS DE 50 LICENCIÉS

	FFBB	Ligue ARA	CD42	TOTAL
Association « 5x5 + 3x3 + VxE »				
Association « 3x3 + VxE »				
Association « VxE »				
Etablissement « 5x5 »	112.80€	18.60€	18.60€	150.00€
Etablissement « 3x3 + VxE »				
Etablissement « VxE »				

RÉAFFILIATION STRUCTURE DE PLUS DE 50 LICENCIÉS

	FFBB	Ligue ARA	CD42	TOTAL
Association « 5x5 + 3x3 + VxE »	187.80€			225.00€
Association « 3x3 + VxE »	187.80€			225.00€
Association « VxE »	187.80€			225.00€
Etablissement « 5x5 »	112.80€	18.60€	18.60€	150.00€
Etablissement « 3x3 + VxE »	112.80€			150.00€
Etablissement « VxE »	112.80€			150.00€

NOUVELLE STRUCTURE

	FFBB	Ligue ARA	CD42	TOTAL
Association « 5x5 + 3x3 + VxE »				
Association « 3x3 + VxE »				
Association « VxE »				
Etablissement « 5x5 »	100.00€	10.00€	10.00€	120.00€
Etablissement « 3x3 + VxE »				
Etablissement « VxE »				

Union d'Association (gratuite) – 1 abonnement revue Basket Ball

75.60€

Abonnement à la revue Basket Ball

75.60€

**DROIT DE LICENCE JOUEUR NON FORMÉ LOCALEMENT (JFLN) - EXTRACOMMUNAUTAIRE
LICENCE ORANGE**

Le montant du droit s'entend hors licence et hors assurance

Championnat Régional qualificatif au championnat de France

Cf. FFBB

Championnat Régional non qualificatif au championnat de France

Gratuit

Championnat Départemental

Gratuit

1^{ère} licence (création et mutation)

Gratuit

DISPOSITIONS FINANCIÈRES RÉGIONALES

Paiement au Comité Départemental Loire Basketball –
BP90144 – 42012 ST ETIENNE CEDEX 02

Se reporter aux Dispositions Financières de la Ligue Auvergne Rhône Alpes

DISPOSITIONS FINANCIÈRES DÉPARTEMENTALESPaielement au Comité Départemental Loire Basketball –
BP90144 – 42012 ST ETIENNE CEDEX 02**COTISATION DÉPARTEMENTALE**

Club de moins de 50 licenciés	150.00€
Club de plus de 50 licenciés	190.00€

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL : ENGAGEMENT + FRAIS ADMINISTRATIFS

Senior PR et D2	150.00€
Senior D3 à D5	130.00€
U20	100.00€
U18F / U17M	100.00€
U15	100.00€
U13	100.00€
Jeunes U18F – U17M – U15 – U13 (3 ^{ème} phase)	50.00€
Remboursement Jeunes non Qualifiés en Ligue	Cf. Ligue
Mini-Basket U9/U11 (incluant Fête du Mini-Basket)	60.00€
Section baby-Basket U7 (incluant plateaux et Fête du Baby-Basket)	20.00€
Coupe Pierre Maisonnial	50.00€
Challenge Jeunes Noël Grange	20.00€
Coupes Annexes	20.00€

PÉNALITÉS FINANCIÈRES

Dirigeants (Président - Trésorier - Correspondant) non licenciés au 1 ^{er} aout de la saison en cours	50.00€
Changement de joueur brûlé par la commission sportive	12.00€
Engagements Hors délai	60.00€
Feuille incomplète ou non conforme (Seniors - U18F - U17M - U15 - U13)	10.00€
Absence Délégué de club séniors PR, D2 et jeunes D1	120.00€
Absence Délégué de club autre cas	30.00€
Absence de personne majeure licenciée sur la feuille de marque	30.00€
Absence d'entraîneur licencié sur la feuille de marque	
Feuille de match en retard (S+2) – 1 ^{ère} demande au BO	30.00€
Feuille de match en retard (S+3) – 1 ^{er} rappel au BO	20.00€
Feuille de match en retard (S+5) – 2 ^{ème} rappel au BO	Match perdu
- Ces trois pénalités sont cumulables	
Résultat non saisi (lundi à 12h00) ou erroné : par résultat manquant	10.00€
Résultat non saisi lors des deux derniers matches Seniors, ainsi que lors des 2 derniers matches de la 1 ^{ère} et 2 ^{ème} phase championnat Jeunes	20.00€
Changement d'horaire hors délai (Senior + Jeunes)	10.00€

<u>Forfait Général avant la première journée (les droits d'engagement restent acquis)</u>	
Forfait général jeunes (phase 1/2)	20.00€
Forfait général jeunes (phase 3)	140.00€
Forfait général seniors – U20 (en cours de championnat)	180.00€
Forfait simple jeunes (phase 1/2)	20.00€
Forfait simple jeunes (phase 3 aller)	20.00€
Forfait simple jeunes D1 - (phase 3 retour)	100.00€
Forfait simple jeunes D2 – D3 (phase 3 retour)	70.00€
Forfait simple senior – U20 (phase aller)	35.00€
Forfait simple senior – U20 (phase retour)	120.00€
Forfait Coupe Pierre Maisonnial	140.00€
Forfait Challenge Jeunes et Coupes Annexes (phases éliminatoires)	20.00€
Forfait Challenge Jeunes et Coupes Annexes (à compter des 1/2 finales)	100.00€
Forfait phase finale départementale	120.00€
Forfait Finale Départementale Jeunes et Seniors	250.00€
Frais de dossier (partagés)	60.00€
Liste de joueurs brûlés hors délais	50.00€
Rencontre perdue par pénalité – Seniors – U20 – U18F -U17M	45.00€
Rencontre perdue par pénalité – U15 – U13	25.00€
Charte de l'entraîneur U15 – U13 non respectée	50.00€
Licence manquante Senior – U20 – U18F – U17M (maxi 75€ par match)	15.00€
Licence manquante U15 – U13 (maxi 50€ par match)	10.00€
Réclamation – Pose de la réclamation	160.00€
Réclamation – Remboursement en cas de bien fondé	80.00€
- Si match à rejouer : Frais d'arbitrage à la charge du comité en cas de rencontre à désignation officielle CDO – à la charge des deux clubs dans les autres cas	
Non utilisation e-marque en PR/D1 ou D2 (seniors et jeunes)	20.00€
Non utilisation e-marque autres divisions	10.00€
<u>Absence à l'Assemblée Générale</u>	150.00€
<u>Pénalités Mini Basket</u>	
Rencontre perdue par pénalité	20.00€
Feuille de marque non conforme	10.00€
Absence d'entraîneur majeur licencié sur la feuille de marque	10.00€
Absence Délégué de club	20.00€
Participation à deux rencontres le même weekend sportif	10.00€
Licence manquante Mini (maxi 30€ par match)	10.00€
Licence manquante Entraîneur	10.00€
Feuille manquante	10.00€
Forfait Mini Basket (si non déplacement en phase aller, match retour inversé)	20.00€
<u>Fautes Techniques & Disqualifiantes SR infligées en compétitions départementales</u>	
- 1 ^{ère} Faute	10.00€
- 2 ^{ème} Faute	20.00€

VENTES DIVERSES	
Livret Technique : 7-11 ans – 11-13 ans	35.00€
STAGES DIVERS	
Formation arbitres recyclage début de saison	20.00€
Formation arbitre départemental et « Potentiel Régional »	80.00€
Examen arbitre (candidat libre)	50.00€
Formation OTM Régional (e-marque uniquement)	40.00€
Formation OTM Régional (complète)	80.00€
Formation de cadre (par délégation de la Ligue)	Cf. Ligue
Intervention Technique du CTF – Séance d’entraînement	40.00€
Intervention Technique du CTF – Accompagnement de projet club	Gratuit
FRAIS DIVERS	
Frais de délégué par rencontre à la demande du Comité	10.00€ + IK
Frais de délégué par rencontre à la demande et à la charge des clubs	20.00€ + IK
Frais de juge unique	15.00€ + IK
Indemnité arbitre de rencontre Championnat U13	23.00€
Indemnité arbitre de rencontre Championnat U15 à U20	26.00€
Indemnité arbitre de rencontre Championnat Seniors D2 à D4	28.00€
Indemnité arbitre de rencontre Championnat Seniors PR	30.00€
OTM désignés pour les finales (le match)	10.00€
Montant de l’indemnité kilométrique	0.36€
CAUTIONS DIVERSES	
Caution prêt de l’arche gonflable	150.00€
Caution prêt de la structure gonflable	1500.00€
Caution prêt de la ½ structure gonflable	750.00€
Caution prêt de panneaux de Mini Basket (par panneau)	300.00€

Les groupements sportifs doivent régler au Comité les sommes réclamées par le Trésorier Général dans les 8 jours suivant la réception des factures.

Le règlement des licences se fait en 4 fois :

- **1^{er} acompte** - **15 septembre de la saison en cours**
- **2^{ème} acompte** - **15 octobre de la saison en cours**
- **3^{ème} acompte** - **15 décembre de la saison en cours**
- **Solde** - **15 mars de la saison en cours**

Les Clubs n’ayant pas réglé les factures Comité dans un délai d’un mois après leur édition, seront soumis à une pénalité forfaitaire de 50.00€ pour ouverture de dossier et d’une majoration de 10% du montant impayé.

Indemnités assujetties à l'URSSAF
Des fiches de paie seront établies pour les cas suivants

<u>INTERVENTIONS DES CADRES ARBITRES</u>	
Coordonnateur de stage (formateur labellisé)	40.00€
Indemnité de Formateur Arbitre Labellisé (la journée)	35.00€
Indemnité de Formateur Arbitre Labellisé (la ½ journée)	17.50€
Frais de formation Arbitre et OTM (la journée)	30.00€
Frais de formation Arbitre et OTM (la ½ journée)	15.00€
Evaluation d'arbitres	20.00€
<u>INTERVENTIONS DES CADRES TECHNIQUES</u>	
Parcours de Performance Fédéral	
Intervention à la journée :	
- Coordonnateur (BE – DEJEPS – DESJEPS)	40.00€
- Encadrement (BE – DEJEPS – DESJEPS)	35.00€
- Encadrement (BPJEPS – ER – CQP – Prof EPS)	30.00€
- Encadrement (EJJ – U7/U11 – U13/U20 – Etudiant STAPS et ESPE)	25.00€
- Encadrement (autre cas)	20.00€
Intervention demi-journée, séance, match :	
- Encadrement (BE – DEJEPS – DESJEPS)	17.50€
- Encadrement (BPJEPS – ER – CQP – Prof EPS)	15.00€
- Encadrement (EJJ – U7/U11 – U13/U20 – Etudiant STAPS et ESPE)	12.50€
- Encadrement (autre cas)	10.00€
Contrôle match charte U15 et U13 (à la demande de la CT)	15.00€
Contrôle match charte U15 et U13 (à la demande et à la charge du club)	20.00€ + IK
Opération « Faites du Basket – Centre Génération Basket » (la journée)	
- Coordonnateur (BE – DEJEPS – DESJEPS)	40.00€
- Encadrement (autres cadres diplômés)	30.00€
- Encadrement (Animateur U7/U11 – Initiateur U13/U20)	20.00€
Formation des Cadres (Brevets Fédéraux)	
Intervention à la journée :	
- Coordonnateur (BE – DEJEPS – DESJEPS)	40.00€
- Encadrement (BE – DEJEPS – DESJEPS)	40.00€
Intervention à la demi-journée, séance, évaluation :	
- Coordonnateur (BE – DEJEPS – DESJEPS)	20.00€
- Encadrement (BE – DEJEPS – DESJEPS)	20.00€
Repas, forfait (stage à la journée)	8.00€
Nuitée de stage	30.00€
Pour la saison en cours, l'indemnité kilométrique sera de	0.36€